

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au ministre. Comment pourra-t-on faire appel dans cinq, six ou dix ans alors que le ministère s'appuie sur la même évaluation?

M. Stanbury: Ce n'est pas là l'évaluation, monsieur l'Orateur. Elle aura lieu au moment de la disposition et tout propriétaire est libre de faire sa propre évaluation ou d'en obtenir une.

* * *

LES CRUES

LA MONTÉE DES EAUX DES GRANDS LACS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT AUX DÉGÂTS MATÉRIELS

M. Reg Stackhouse (Scarborough-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Environnement. A la lumière des données que lui ont fait parvenir nombre de municipalités ontariennes, y compris Scarborough, lui-même ou le gouvernement compte-t-il entreprendre une étude sur la montée des eaux des Grands lacs afin de pouvoir mieux maîtriser la situation, obtenir une meilleure défense contre les dégâts matériels et une meilleure protection pour les propriétaires des municipalités concernées? Quel genre d'étude, s'il doit y en avoir une, le gouvernement compte-t-il entreprendre par lui-même ou avec l'appui des autres gouvernements?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, on procède actuellement à des études exhaustives, depuis nombre d'années dans certains cas, de concert non seulement avec le gouvernement d'Ontario, mais avec celui des États-Unis et des gouvernements des États adjacents aux Grands lacs.

* * *

LES ÉLECTIONS

LA DATE DE PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI RELATIF AUX DÉPENSES ÉLECTORALES DES CANDIDATS ET DES PARTIS

M. Ed Nelson (Burnaby-Seymour): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Étant donné qu'il existe de fortes possibilités que des élections aient lieu dans un avenir assez proche...

Des voix: Bravo!

M. Nelson: ... le premier ministre dirait-il à la Chambre si le gouvernement projette de présenter avant la fin de cette session un bill visant à régler les dépenses électorales des candidats et des partis comme l'ont recommandé diverses commissions et un comité de la Chambre?

Une voix: La coalition se désagrège.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis certain que vous êtes le premier à remarquer que la première partie de cette question est hypothétique. Ceci dit, je rappelle à la Chambre que nous avons effectivement présenté un bill de ce genre à la dernière législature, mais il n'a malheureusement pas reçu l'appui des partis d'en face. Nous avons bien l'intention de présenter bientôt un autre bill semblable.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je pense que le très honorable député de Prince-Albert a une question supplémentaire à poser, après quoi la présidence passera à l'ordre du jour.

Examen de l'investissement étranger

L'ENVOI DE LA DOCUMENTATION AUX RECENSEURS—LES PERSPECTIVES D'ÉLECTIONS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, je n'aimerais pas laisser cette question hypothétique en suspens. Je demanderai au premier ministre si le fait que la documentation des recenseurs a été envoyée cette semaine à tous les présidents d'élection par le directeur général des élections a quelque signification, étant donné qu'en 1972, on l'avait fait trois mois avant les élections?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur, ce fait a une signification. Le directeur général des élections a déclaré publiquement, il y a un mois ou deux je pense, qu'il ne pourrait pas facilement y avoir des élections avant juin peut-être, en raison du volume de documents à faire imprimer et à faire distribuer. Il s'arrange maintenant pour s'assurer qu'il sera possible de déclencher des élections si on le juge opportun, et que celles-ci ne seront pas retardées pour des raisons d'ordre pratique ou constitutionnel.

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le très honorable premier ministre veut-il dire qu'il existe des raisons pratiques pour lesquelles ces cahiers doivent être envoyés à ce moment-ci, autres que parce qu'il prévoit de nouvelles élections?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, les députés savent que le courrier met du temps à arriver dans notre pays.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

M. Reid: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'aimerais attirer l'attention de Votre Honneur sur la question n° 1849 qui contient 29 paragraphes et qui est inscrite au *Feuilleton* des avis au nom du député de Yukon (M. Nielsen). Je sais qu'elle ne sera pas inscrite au *Feuilleton* avant lundi, mais je veux faire une mise en garde à ce moment-ci me réservant le droit de mettre en cause la recevabilité de cette question ou de certaines de ses parties.

[Plus tard]

M. Howard: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège ayant trait à la déclaration diffamatoire récemment faite au sujet du ministre des Postes (M. Ouellet). Je formule une objection en son nom.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

• (1520)

BILL RELATIF À L'EXAMEN DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

MESURE PRÉVOYANT L'EXAMEN DES PRISES DE CONTRÔLE D'ENTREPRISES CANADIENNES ET LA CRÉATION DE NOUVELLES ENTREPRISES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 3 avril, de la motion de M. Gillespie: Que le bill C-132, tendant à prévoir l'examen et l'appréciation des prises de contrôle d'entreprises commerciales canadiennes par certaines personnes et ceux de la création, par certaines personnes, d'entreprises nouvelles au Canada, soit lu pour